

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CERCLE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures » minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 50 — —	matin, Poste.
2 — 04 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 49 — —	Omnibus.
5 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 52 — —	Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les réceptions ont commencé mercredi aux Tuileries.

Leurs Majestés ont reçu, à onze heures et demie du matin, les hommages de LL. AA. II. Monseigneur le Prince Napoléon, Madame la Princesse Marie-Clotilde Napoléon et Madame la Princesse Mathilde; de LL. AA. M^{rs} le Prince Louis-Lucien Bonaparte, Madame la Princesse Lucien Murat, ainsi que de la Princesse Anna Murat, de LL. AA. M^{rs} le Prince et Madame la Princesse Joachim Murat, M^{rs} le Prince et M^{rs} la Princesse Napoléon Charles Bonaparte.

Puis les réceptions ont continué, avant et après la messe, dans l'ordre indiqué par le programme.

A une heure, l'Empereur s'est rendu dans la salle du Trône, où était réuni le corps diplomatique étranger.

Sa Majesté a passé devant le cercle du corps diplomatique, dont les membres lui ont été présentés par le grand-maître des cérémonies.

S. Exc. le comte Kisséleff, ambassadeur de S. M. l'Empereur de Russie, a offert, en ces termes, à l'Empereur, les vœux du corps diplomatique :

« SIRE, Les membres du Corps diplomatique ont l'honneur d'offrir à Votre Majesté, par mon organe, leurs hommages respectueux, à l'occasion du nouvel an.

« Nous sommes toujours heureux, Sire, de pouvoir exprimer nos vœux pour le bonheur et la prospérité de la France, de Votre Majesté Impériale et de son auguste famille. »

L'Empereur a répondu : « Je remercie le Corps diplomatique des vœux qu'il veut bien m'exprimer. L'année qui vient de s'écouler a été tristement marquée par de nombreuses agitations sur divers points du monde et par des pertes cruelles dans les familles royales.

« J'espère que l'année qui commence sera plus heureuse pour les rois comme pour les peuples. »

Les ambassadeurs et ministres plénipoten-

tiaires de l'Empereur présents à Paris ont été reçus avec le corps diplomatique étranger.

Après le cercle diplomatique, l'Empereur s'est placé sur le trône, ayant auprès de lui : à sa droite, S. A. I. M^{rs} le prince Napoléon, S. A. M^{rs} le prince Joachim Murat ;

à sa gauche, S. A. M^{rs} le prince Louis-Lucien Bonaparte, S. A. M^{rs} le prince Napoléon Charles Bonaparte.

Les grands officiers de la couronne se sont rangés à droite et à gauche des princes; après eux, les cardinaux, les ministres, les membres du conseil privé, les maréchaux, les amiraux, le grand chancelier de la Légion d'Honneur, le gouverneur des Invalides, le gouverneur général de l'Algérie et les grands-croix de la Légion d'Honneur, et, derrière eux, les officiers de la maison de S. A. I. Monseigneur le prince Napoléon.

Le grand maître des cérémonies a pris les ordres de l'Empereur, et un maître des cérémonies, assisté d'un aide, a introduit et annoncé les corps et autorités, qui ont été présentés à l'Empereur par le grand maître des cérémonies dans l'ordre suivant :

Le Sénat :

S. Exc. le président du Sénat a adressé à Sa Majesté les paroles suivantes :

« SIRE,

« Le Sénat vient offrir à Votre Majesté ses hommages empressés. Après une période de dix années heureusement traversées, 1862 ouvre une période nouvelle : puisse-t-elle ajouter à la prospérité de la France, aux satisfactions de l'Empereur et à la grandeur de l'Empire! Ce sont là les vœux les plus ardents du Sénat dont Votre Majesté connaît le ferme dévouement, et qui, dans ses augures de bonheur, ne sépare pas de l'Empereur, l'Impératrice et le Prince impérial. »

L'Empereur a répondu :

« Je reçois toujours avec plaisir de la part du Sénat les assurances de dévouement dont vous êtes l'interprète, et je compte sur lui pour m'aider à perfectionner la Constitution, tout en maintenant intactes les bases fondamentales sur lesquelles elle repose. »

Le Corps-Législatif :

S. Exc. le président du Corps-Législatif s'est exprimé en ces termes :

« SIRE, Je viens au nom du Corps-Législatif apporter à l'Empereur l'expression de son dévouement sincère et ses vœux pour la prolongation de ses jours. Il forme les mêmes vœux pour S. M. l'Impératrice et pour la Prince Impérial. Le Corps-Législatif sait que le bonheur de la France est entièrement lié à celui de la Famille Impériale. »

L'Empereur a répondu :

« Je suis fort sensible aux vœux que vous venez de m'exprimer. Le Corps-Législatif verra, j'espère, dans les modifications que j'ai introduites dans la Constitution une nouvelle preuve de mon entière confiance dans ses lumières comme dans son patriotisme. »

Après le Corps-Législatif, ont été présentés à l'Empereur :

Le conseil d'Etat,

Une députation des grands officiers de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur et le conseil de l'ordre,

La cour de cassation,

La cour des comptes,

Le conseil impérial de l'instruction publique,

L'Institut impérial de France,

La cour impériale de Paris,

L'archevêque de Paris et son clergé,

S. Em. le cardinal archevêque de Paris ayant adressé quelques mots à Sa Majesté pour lui offrir ses vœux et ceux de son clergé,

L'Empereur a répondu :

« Je suis toujours fort touché des prières que vous adressez au ciel pour l'Impératrice, pour mon fils et pour moi.

« Le clergé français, si éminent par sa piété et ses vertus, qui sait qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César, peut compter, donnez-lui en l'assurance, sur ma protection et sur ma vive sympathie. »

Les nombreuses dépêches des Etats Unis, que nous reproduisons en entier, tendent au maintien de la paix, les probabilités que les dépêches anté-

FEUILLETON

LE NAUFRAGE DU GUARDIAN

(Suite.)

— Le lieutenant de quart a fait mettre tout-à-l'heure un homme dans les haubans pour y rester jusqu'à minuit; lèvez la punition, je vous en prie, le temps est si rude!...

— Sais-tu quel est cet homme? ce qu'il a fait?.. Je n'ai pas l'usage de m'opposer à la justice de mes officiers; rien n'est plus nuisible à la discipline.

— Le factionnaire du bo-soir s'était endormi à son poste; il est bien excusable par le brouillard de ce soir. Je vous en supplie, parrain, faites-le descendre; il sera gelé là-haut; j'aurai demain un malade de plus.

— Ces jeunes officiers sont souvent cruels par irréflexion, murmura le capitaine en donnant un coup de sonnette.

Un timonnier entra :

— A vos ordres, commandant.

— Quel temps fait-il là-haut ?

— Toujours le même, commandant; mais la brise devient de plus en plus froide.

— Allez dire au lieutenant de quart de faire descendre l'homme amarré dans les haubans, et qu'on n'y mette plus personne jusqu'à nouvel ordre.

— Merci, parrain; j'étais tout attri-tée en songeant à ce pauvre matelot.

— Assez, mon enfant, occupons-nous d'autre chose.

— Ah! mon Dieu! murmura la jeune fille, vous allez encore parler de me débarquer au retour en Angleterre et de me marier avec votre neveu Jamson.

— C'est un bon garçon, sois-en sûre, dit le maître canonnier.

— Un fermier riche et honorable, ajoutait Riou; si tu l'épousais, Smith et moi nous pourrions un jour venir nous établir près de vous. La vie de famille est si douce, Betty!

La jeune fille baissa la tête :

— Je resterais donc toujours à terre, dit-elle, toujours ?

— La terre lui fait peur! dit le canonnier en souriant; quand tu la connaîtras, tu ne te soucieras plus de la mer, sois tranquille.

Betty semblait pétrifiée; lord Falton, la mer, tous ses rêves lui revenaient à l'esprit.

— Oh! non, c'est impossible! dit-elle à demi-voix. Je serais trop malheureuse!

Le capitaine la regardait en souriant; son père crut deviner sa pensée :

— Tu voudrais sans doute commander un navire, comme le prophétisait la vieille Flay ?

— Non, mais épouser un capitaine et rester toujours, à bord avec lui.

— Voilà donc ce que t'a mis en tête cette maudite sorcière; et tu espères cela ?

— Peut-être, dit la jeune fille.

— Si tu crois à la sorcière, ajouta gaiement le capitaine, nous n'avons plus besoin de parler de l'avenir.

— Ne nous a-t-elle pas annoncé que nous devions tous périr sans qu'il en échappât un seul ?

— Elle était en colère lorsqu'elle annonçait ce naufrage, reprit le maître; mais de sang-froid, elle a prédit une catastrophe aux gens de l'équipage, et ils y croient fermement.

— Et vous ? demanda le capitaine à son ami.

Peters Smith n'eut pas le temps de répondre.

Les trois interlocuteurs, violemment arrachés de leurs sièges, furent lancés à l'autre extrémité de la galerie : le Guardian touchait.

Des cris et des craquements affreux se faisaient entendre; une obscurité profonde regnait dans toutes les parties du navire; les lampes s'étaient éteintes et cassées par

rieures avaient paru lui faire perdre. On ne se querelle plus, on discute. La question a passé du terrain brûlant des partis à l'examen des diplomates et des hommes d'Etat; c'est dire que les partisans de la guerre ont perdu la plupart de leurs chances. Le *Morning-Post* et d'autres journaux de Londres s'efforcent, il est vrai, d'induire, du retard apporté par le ministre Seward dans sa réponse aux communications officieuses de lord Lyons, que le cabinet de Washington ne veut rien céder; mais des interprétations, quelque ingénieuses qu'elles soient, ne sauraient faire oublier la portée rassurante de l'ensemble des nouvelles.

En somme, les ministres de M. Lincoln, aussi bien que les hommes politiques de Washington, montrent, de l'aveu du *Times* et du *Morning-Post* lui-même, des dispositions pleines de courtoisie qui conservent aux relations de lord Lyons et de M. Seward, les formes les plus satisfaisantes.

Une remarque qui vient à la pensée de tous trouve ici naturellement sa place. C'est qu'on ne peut trop blâmer la légèreté, pour ne pas dire plus, avec laquelle certains organes de la presse ont prétendu que la guerre était décidée depuis le 18 décembre entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Les dépêches, d'après lesquelles les journaux auxquels nous faisons allusion, émettaient ces assurances, étaient purement imaginaires. — Havas.

L'office Reuter, de Londres, publie les nouvelles suivantes :

New-York, 20 décembre. — La nouvelle de l'incendie considérable de Charleston est confirmée : une grande partie de la ville et les édifices publics les plus importants ont été détruits. Deux régiments fédéraux ont débarqué à Ship-Island. Le général Phelps, après le débarquement, a publié une proclamation, dans laquelle il déclare vouloir agir d'après l'idée que chaque territoire, admis à l'Union comme Etat à esclaves depuis l'adoption de la constitution, a été admis en violation de la constitution. Le bruit court que cette proclamation a causé du mécontentement dans la flotte fédérale. Une interpellation sera faite au Congrès pour savoir en vertu de quelle autorité cette proclamation a été publiée. La chambre des représentants a voté un crédit d'un million de dollars pour la construction de canonnières.

New-York, 20. — A l'arrivée de l'*Europa* à Halifax, le 15, le steamer britannique *Rinaldo* partit immédiatement d'Alifax avec des dépêches pour l'escadre anglaise de l'Amérique du Nord. La malle apportée par l'*Europa* a été distribuée à New-York le 18 décembre, et aussitôt l'agitation populaire augmenta beaucoup par suite de ce qu'on apprenait au sujet des préparatifs belliqueux de l'Angleterre. Depuis que les nouvelles apportées par l'*Europa* et le *Jura* sont connues, le sentiment public ne paraît plus être si fortement opposé à l'idée de rendre MM. Mason et Slidell, et l'opinion est accréditée que le gouvernement fédéral n'ira pas jusqu'à faire la guerre pour cette affaire, et que si les demandes de l'Angleterre pour la reddition de MM. Mason et Slidell sont formulées avec modération, le gouvernement fédéral cédera.

Le langage des journaux est devenu, du reste plus modéré. On a remarqué qu'à la dernière réception de M. Lincoln, les ministres anglais, français et prussien étaient absents.

La chambre des représentants a refusé de voter une résolution tendant à s'engager à soutenir la conduite du capitaine Wilkes, avant d'avoir pris, au préalable, l'avis du comité des affaires étrangères, auquel elle a renvoyé le projet de résolution.

Le ministre Chase, dans un meeting de banquiers, a exprimé l'avis que, dans le courant de janvier, les opérations militaires maritimes fédérales donneraient un résultat décisif, et que la question du différend anglais était susceptible d'une solution pacifique qu'elle trouverait sans doute.

L'*Africa* a été retenu, à New-York, jusqu'au 20 au matin. Les dépêches du gouvernement anglais sont arrivées le 18, à minuit, à Washington. Les dernières nouvelles télégraphiques reçues ce matin, de Washington, annoncent que lord Lyons n'a pas encore officiellement remis ces dépêches au gouvernement fédéral.

Au Canada, le gouvernement anglais est fortement soutenu par l'opinion publique. Les 62^e et 65^e régiments ont reçu l'ordre de se rendre d'Halifax au Canada.

Londres, 1^{er} janvier. — Le *Times* dit que la France ayant besoin de repos et que l'Italie devant attendre l'aide de cette puissance, il y a lieu de penser que la paix de l'Europe ne sera pas troublée cette année. En cet état de choses, l'Angleterre peut attendre avec confiance le développement des événements en Amérique.

Le *Times* admet qu'il y a des chances de paix. « Cependant, dit-il, les nouvelles reçues jusqu'à présent ne suffisent pas pour dissiper les incertitudes de la situation. Ni M. Lincoln, ni M. Seward n'ont encore rompu le silence et l'on sait qu'il n'y a pas de solidarité dans le cabinet américain. »

Le *Morning-Post*, dans un article semi-officiel, déclare que l'*Africa* n'apporte pas de nouvelles ayant un caractère décisif. Cependant, ajoute le *Post*, jusqu'aux dernières dates, les relations entre lord Lyons et M. Seward étaient restées satisfaisantes.

Le *Daily-News* considère les chances de paix comme très-grandes. Il estime que la réponse du président Lincoln ne sera pas connue à Londres avant le 15 janvier.

A Liverpool, bien que le marché des cotons soit aujourd'hui fermé, de grandes transactions ont eu lieu avec hausse de 1/4.

Saint-Thomas, 15 décembre. — Le transport français *Ressource* a naufragé à 40 milles de Valparaiso. De 600 personnes qui étaient à bord, cinq seulement auraient été sauvées.

Le brick français *Bazar* a été capturé en forçant le blocus de Buenaventura; il s'est échoué sur le rivage, et il a été totalement détruit. — Havas.

Des lettres de Varsovie disent que les procédés du gouvernement deviennent moins rigoureux et expriment l'espoir que l'état de siège sera levé à la fin de l'année. L'empereur a donné une somme de 5,000 roubles pour être distribuée entre les pauvres de Varsovie, sans différence de religion. Le bruit courait à Varsovie que l'empereur viendrait dans cette ville. — Havas.

On assure que, dit un télégramme de Pesth du 31 décembre, dans la dernière conférence des ministres, tenue sous la présidence de l'empereur, il a été résolu de ne pas forcer la Hongrie à accepter la constitution de février, mais de se renfermer sur le terrain du diplôme du 20 octobre. Le chancelier de Hongrie a fait dépendre de cette décision la continuation de ses fonctions. — Havas.

Rome, 31 décembre. — Le cardinal Antonelli s'est opposé vivement à l'occupation d'Alatri par les troupes françaises. Il a déclaré que si le général de Goyon voulait occuper cette localité, il le ferait par la force, mais que le gouvernement de Sa Sainteté n'y donnerait jamais son consentement.

Le comité national romain a publié une affiche déclarant que l'émission des consolidés faite par le gouvernement pontifical après le 27 mars 1861 ne serait jamais reconnue par le gouvernement italien. Dès le moment où le parlement italien a déclaré Rome capitale de l'Italie, le pouvoir temporel des papes a cessé son existence juridique.

M. le général de Goyon, présentant au Pape les officiers français, a félicité Sa Sainteté au nom de tous les officiers et soldats qu'il commande; il a parlé du dévouement dont ils sont animés envers le Pape et a demandé, pour eux tous, la bénédiction apostolique.

Le Pape a remercié M. le général de Goyon des sentiments qu'il venait d'exprimer au nom de la brave armée dont il connaît le dévouement pour sa personne; il espère que la présence des soldats français à Rome ne permettra pas l'accomplissement d'un acte qui ne serait ni religieux, ni politique. Enfin le Pape a appelé la bénédiction apostolique sur l'Empereur, la famille impériale et sur toute l'armée française. — Havas.

La *Correspondencia*, de Madrid, dit que les nouvelles de Lisbonne données par la *Epoca* sont très-exagérées. Le roi se porte bien et l'enfant don Augusto est convalescent. — Havas.

Les lettres et les arts ont reçu, comme présent de nouvelle année, un témoignage éclatant de la bienveillance et de l'estime du gouvernement impérial. Un décret du 28 novembre, rendu sur la proposition de S. Exc. M. le comte Walewski, ministre d'Etat, institue une commission chargée de préparer un projet de loi pour régler la propriété littéraire et artistique et coordonner dans un code unique la législation spéciale. Les termes du rapport de S. Exc. M. le ministre d'Etat et la composition même de la commission font pressentir que la question sera résolue dans le sens le plus large et par conséquent le plus conforme aux vœux comme aux intérêts des écrivains et des artistes. Trois départements ministériels, le ministère d'Etat pour la littérature proprement dite et les beaux-arts, le ministère de l'intérieur pour la presse périodique et la librairie, le ministère de l'instruction publique, pour l'enseignement, les sciences, etc., sont directement intéressés à la solution du problème; en conséquence, la commission se trouve présidée par M. le ministre d'Etat, assisté de LL. Exc. M. le comte de Persigny et M. Rouland comme

suite du choc.

Le capitaine monta sur le pont; la nuit, le brouillard, le bruit, l'empêchèrent d'être reconnu. On n'entendait pas ses ordres; il fut obligé de chercher lui-même l'origine du désastre. Se faisant jour à travers l'amas de cordages et de débris qui couvraient les gaillards comme les mailles d'un filet, il arriva jusqu'à l'avant et aperçut une haute falaise de glaces contre laquelle le navire s'était heurté de toute sa vitesse.

Le vent se faisait à peine sentir à bord du *Guardian*, qu'abritait la banquise; la mer était calme, tout espoir n'était pas perdu. Le silence avait succédé aux premiers moments de tumulte; les commandements de l'officier de quart dominèrent les cris des blessés; le capitaine, parvenu à franchir une seconde fois le réseau d'obstacles, dit au lieutenant :

— Me voici!

— Commandant, répliqua l'officier en lui remettant le porte-voix, il n'y a pas de ma faute, la brume...

— Je sais cela, monsieur; allez m'appeler tous les officiers; qu'ils se rangent autour de moi pour faire exécuter mes ordres.

Une voix glapissante partit du pied du grand mat.

— Eh bien! lieutenant Riou, capitaine du *Guardian*, que penses-tu des prédictions de la vieille folle? Me

croiras-tu, maintenant? Ketty-Flay ne se trompe jamais.

— Maître de quart! cria le capitaine dans son porte-voix, qu'on baillonne cette femme et qu'on l'envoie en bas!

— Je ne la vois pas, commandant, répondit le sous-officier.

— Et on ne l'entendra plus cette nuit, ajouta la vieille d'un ton plus loin; mais on la reverra demain.

— En haut, tout le monde à l'appel! dit le porte-voix du commandant.

— En haut, tout le monde à l'appel! répéta la sifflet du maître de manœuvre.

La maître canonnière s'approcha du banc de quart.

— Tous les feux sont rallumés, tous les hamacs dépendus.

— C'est bien!

— Commandant, les officiers sont tous à vos ordres autour du banc de quart, dit le plus ancien des lieutenants.

— Bien, monsieur.

— Commandant, que ferai je de ma troupe? demanda l'officier de senteries.

— Qu'elle soit sous les armes et fasse bonne garde, je vous rends responsable de l'ordre parmi les déportés.

— Commandant, dit tout bas un homme que personne

n'avait vu monter sur le banc de quart, nous avons trois pieds d'eau dans la cale, mes pompes sont prêtes, j'attends vos ordres.

Le capitaine Riou tressaillit, il répondit plus bas encore :

— Demandez de ma part, à l'officier d'infanterie, autant de convicts qu'il vous en faudra. Qu'on fasse pomper ces coquins-là de toutes leurs forces, à coups de garçette, la baïonnette sur la poitrine, s'il le faut!...

— Oui, commandant, répondit avec les mêmes précautions le mystérieux maître charpentier-calfat, qui disparut sans avoir été vu ni entendu d'aucune autre personne que du capitaine!

Il ne s'était pas écoulé un quart d'heure depuis l'alfreux coup d'éperon du *Guardian*, que l'équipage, habilement réparti partout où il était nécessaire, travaillait avec ardeur au salut du bâtiment.

III. — L'APPEL.

Au lever du soleil, chacun put juger de la position critique du navire. Il ne lui restait que des tronçons de mâts; des lambeaux de cordages hachés pendaient à ses flancs; son avant démantelé ressemblait à la breche d'une place prise d'assaut.

Avarie beaucoup plus grave, au-dessous de la flottai-

vice-présidents. Ce sont là des noms de bon augure pour la propriété littéraire et artistique; M. le comte de Persigny a donné naguère une marque significative de ses libérales sympathies pour les lettres et les arts, en faisant préparer, durant son premier ministère, un projet de loi qui consacrait la plénitude de leurs droits; les écrivains connaissent de longue date l'affection sérieuse et profonde qu'ils inspirent à S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique; enfin, M. le comte Walewski s'honore d'être un écrivain et d'avoir été un journaliste; ce sera pour lui une louche et glorieuse satisfaction d'avoir à préparer et à contresigner le Code définitif de la propriété littéraire.

A côté des hauts fonctionnaires, des membres des grands corps de l'Etat, des juristes éminents et des membres de l'Institut qui composent en majeure partie la commission, la littérature se trouve représentée par MM. Lebrun, Mérimée, de la Guéronnière, Nisard, de Sacy, le baron Taylor, Camille Doucet, Edouard Thierry, Théophile Gautier, le président de la commission des auteurs dramatiques (M. Auguste Maquet), le président du comité de la société des gens de lettres (M. Francis Wey); la musique, par l'illustre Auber; les sciences, par MM. Flourens et Alfred Maury. Il ne s'y trouve aucun peintre ni sculpteur; c'est une lacune qui, sans doute, n'est que provisoire et sera nécessairement remplie. (Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

L'industrie s'est dernièrement enrichie de deux instruments destinés à rendre des services importants et multipliés dans nos provinces, et particulièrement à l'agriculture.

Le premier est une petite machine à vapeur, fixe ou locomobile, de MM. Hermann-Lachapelle et Ch. Glaver, constructeurs à Paris.

Cette machine, à laquelle on peut donner tous les degrés de puissance, depuis celle d'un demi-cheval, est déplacée facilement par un seul homme, au moyen d'un train de roues qui se monte et démonte à volonté. Elle tient fort peu de place, n'exige aucune fondation et n'a pas besoin d'une cheminée spéciale. Elle peut se placer au milieu d'un atelier et peut servir de calorifère en même temps que de moteur. La faible quantité de charbon ou de bois que ces petites machines exigent ne sera pas le moindre élément de succès qui leur est réservé.

Le second instrument dont nous voulons parler, est un moulin à vent destiné à élever l'eau.

Le vent, qui est incontestablement le moteur le moins coûteux que la nature ait mis à notre disposition, peut difficilement être employé dans les cas où une force régulière et continue est nécessaire; c'est pour cette cause que l'on abandonne généralement les moulins à vent pour la fabrication de la farine. Mais quand il s'agit d'aspirer l'eau pour l'amener dans des bassins et des réservoirs d'où elle doit s'échapper ensuite pour irriguer les prairies ou pour tout autre usage, il n'est plus aussi nécessaire alors de disposer d'une force régulière et constante. Quand le vent s'élève on l'utilise pour remplir les réservoirs, et, durant la période de calme, on dépense, suivant le

besoin, la quantité d'eau obtenue. Seulement, la construction de ces moteurs a trop souvent été défectueuse, et beaucoup de propriétaires n'ont pas eu à se louer de l'acquisition de ces machines, acquisition d'autant plus coûteuse qu'elles exigeaient des réparations continuelles ou finissaient même par ne plus fonctionner du tout.

M. Mahoudeau, ingénieur agricole à St-Epain (Indre-et-Loire), paraît avoir résolu le problème d'une bonne construction et d'une bonne installation de ces moulins, qui peuvent rendre tant de services à l'agriculture. Le mérite du mécanisme dont il est l'inventeur a été constaté déjà par de sérieuses expériences.

— M^r Berryer, inscrit sur la liste des avocats depuis 1811, accomplissait le 26 décembre la cinquantième année de son exercice, et tous les barreaux de France se réunissaient au barreau de Paris pour célébrer ce glorieux anniversaire. Ce n'était pas au puissant orateur des assemblées législatives que s'adressait ce magnifique hommage, c'était à l'illustre confrère, c'était, comme l'a si bien dit M^r Jules Favre, au vétéran du droit et de la liberté, à l'ennemi courageux de l'arbitraire et de l'illégalité, à l'avocat enfin qui a projeté sur l'ordre entier le double éclat de son génie oratoire et de sa mâle indépendance. On a vu des solennités plus brillantes par la pompe extérieure, par le bruit des applaudissements officiels et des enthousiasmes convenus; je défie qu'on en trouve de plus profondément touchante, de plus féconde en pures et sincères émotions que cette fête de famille qui laissera un souvenir impérissable dans la mémoire de ceux auxquels il a été donné d'y assister. Les larmes brillaient dans tous les yeux, les acclamations spontanées, irrésistibles, parties du cœur, interrompaient, pour ainsi dire, chaque parole de M^r Berryer. Ce bonheur complet, sans mélange, qui, dit-on, est refusé à l'homme, M^r Berryer a dû l'éprouver dans la soirée du 26.

Il retrouvait groupés autour de lui non-seulement ses confrères d'aujourd'hui, mais ses compagnons des anciens jours: Dupin, Delangle, Baroche, Chaix-d'Est-ANGE, Duvergier, Boinvilliers, descendus des fonctions qu'ils occupent dans les conseils du souverain pour venir prendre leur part de l'hommage rendu à celui qui fut et est encore leur maître. Il voyait enfin, avec un doux orgueil, ces représentants des barreaux de province, accourus de tous les points de la France pour joindre leur témoignage de sympathie à celui de leurs confrères du barreau de Paris.

CHRONIQUE LOCALE.

Par décret impérial en date du 27 décembre, ont été nommés chevaliers de la Légion-d'Honneur: MM. Cornière (Denis), maréchal-des-logis de gendarmerie à Saumur, et Maurer (François), chef armurier à l'Ecole de cavalerie.

Nous pouvons annoncer comme très-prochaine l'arrivée dans notre ville de M. François Zamoury, violoniste de l'école de Vieuxtemps, et de M. Onfray, artiste émérite qui, avec l'harmonie-flûte Bussou, a obtenu, dans toutes les principales villes de l'Europe, les succès les plus brillants. Ces deux artistes seront attendus avec impatience,

et nous croyons pouvoir leur promettre une belle et nombreuse réunion.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

TAXE DE LA VIANDE.

Par arrêté du Maire de Saumur, du 2 janvier 1862, le prix du kilogramme de viande 1^{re} qualité, est fixé comme il suit:

Bœuf	1 fr. 15 c.
Veau	1 35
Mouton	1 35

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 3 janvier. — La *Monarchia nazionale* annonce que hier soir, dans une réunion de la majorité parlementaire, le baron Ricasoli a exposé la politique du ministère et a constaté qu'il lui avait été impossible de compléter le cabinet. Cependant, celui-ci, a-t-il ajouté, est homogène, quoique incomplet, et se trouve composé d'individualités dont chacune est une spécialité dans le dicastère auquel elle préside. M. Ricasoli croit donc que le cabinet suffit aux exigences du service de l'Etat.

Une longue discussion a suivi cet exposé. Plusieurs députés ont appuyé le ministère, mais aucune résolution n'a été prise.

Liverpool, 3 janvier. — On croit généralement à la paix et on considère comme probable que les prisonniers seront rendus. Ces nouvelles ont produit une impression favorable. — Havas.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

La semaine qui vient de finir a présenté une suite de bourses à peu près nulles, bien en rapport avec l'état d'expectative du moment.

En effet, la comparaison de la cote du dernier jour avec celle de la semaine précédente n'indique aucune variation sérieuse sur l'universalité des valeurs, à une ou deux exceptions près.

Il est maintenant avéré qu'il y aura prolongement de l'état d'incertitude qui règne à la Bourse, comme partout, au sujet de la question américaine. En effet, on avait d'abord compté très-sérieusement sur une solution pour les derniers jours de ce mois, et c'est dans cette idée que les spéculateurs avaient agi et pris leurs positions, la quantité énorme d'opérations à primes est là pour le dire; mais, depuis quelques jours, on a vu que la nouvelle se faisait attendre, et c'est pour la liquidation prochaine que se sont organisées les dernières opérations.

Pendant toute la semaine, le marché au comptant a été nul comme affaires et comme variations de cours; aussi bien sur les actions de nos établissements de crédit que sur celles des chemins de fer ou des valeurs industrielles; les obligations ont été peu demandées, même au cours moyen.

En résumé, la spéculation a été prudente et réservée dans une certaine mesure, et, quand la grande nouvelle arrivera, on peut espérer qu'elle trouvera notre place disposée de telle façon qu'elle puisse la recevoir sans secousse. — E. DUTIL.

(Correspondance hebdomadaire.)

BOURSE DU 2 JANVIER

5 p. 0/0 hausse 45 cent. — Ferme à 67 55
4 1/2 p. 0/0 hausse 55 cent. — Ferme à 95 55

BOURSE DU 3 JANVIER

5 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 67 55
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 95 40

P. GODET, propriétaire-gérant.

son une large voie d'eau laissait entrer la mer; les pompes ne suffisaient plus à en arrêter les progrès; il avait fallu former des chaînes de seaux qui passaient et repassaient de main en main.

Soldats, matelots, passagers, hommes et femmes, tous travaillaient sans relâche; mais le *Guardian* enfonçait d'heure en heure, les bras se fatiguaient, la consternation était peinte sur toutes les figures.

Le maître charpentier allait, à de fréquents intervalles, rendre compte du niveau au capitaine qui, plongé dans de sombres réflexions, se demandait s'il ne serait pas temps bientôt de renoncer à une lutte inutile.

Cependant, des vivres retirés de la cale avaient été placés sur le pont. On était prêt à mettre à flot la chaloupe, unique et dernière ressource qui ne pouvait servir qu'à un petit nombre: c'était la seule embarcation qu'eussent épargnée les mauvais temps précédents et la chute de la mâture.

On jeta les canons et les ancres à la mer, on ne négligea aucun moyen d'alléger le navire; l'eau gagnait et montait toujours; de sourds murmures se faisaient entendre parai les gens de l'équipage, et surtout parmi les condamnés.

— La chaloupe! la chaloupe! criaient les plus mutins; — bas les pompes! à la chaloupe!

La révolte, compagne inséparable de toutes les catastrophes, devenait imminente.

La volonté du capitaine triompha encore pendant plusieurs heures; mais lorsqu'il devint évident aux yeux, des moins marins que la perte totale était inévitable, la discipline s'écroula devant le danger; les cris: *La chaloupe à la mer!* devinrent tumultueux; les déportés, abandonnant les leviers des pompes, firent invasion sur le pont où tous les naufragés se trouvèrent alors réunis dans des attitudes bien différentes.

Les convicts, hommes et femmes, occupaient l'avant du vaisseau; le plus grand nombre s'était emparé de ces armes qu'il est toujours facile de rencontrer ou d'improviser à bord. Ils brandissaient sur leurs têtes des barres de fer, des boulets et des bi-caïens dont ils menaçaient l'équipage; ils jetaient des yeux d'envie sur la chaloupe.

Au milieu d'eux, Ketty-Flay faisait entendre sa voix:

— Eh bien! misérables, s'écriait-elle, si vous aviez osé briser vos fers et vous rendre maîtres du navire dès hier, seriez-vous, à l'heure qu'il est, destinés aux sours des requins? Maintenant, écoutez-moi; je vous sauverai, j'en réponds.

La mégère, par cet exorde entrecoupé d'imprécations, obtint l'attention des bandits.

En face des révoltés, la troupe soumise des soldats de

marine, prêts à faire feu au premier commandement, protégeait les manœuvres des matelots qui larçaient enfin la chaloupe à la mer.

De l'arrière, le capitaine Riou surveillait cette opération devenue très-délicate depuis la perte de la mâture.

Le maître canonier s'avança jusqu'au banc de quart: — Commandant, dit-il, selon vos ordres tous les sabords et tous les panneaux sont fermés.

— C'est bien! fit le capitaine. Nous verrons encore se coucher le soleil d'aujourd'hui; puis, s'adressant à l'officier le plus ancien:

— Il est temps de nommer l'équipage et les passagers de notre chaloupe; vous la commanderez.

Un long colloque à voix basse s'établit entre les deux chefs; ils feuilletèrent ensemble le rôle d'équipage et firent une liste de noms parmi lesquels figuraient ceux de Betty et de son père. Ils discutaient avec un lugubre sang-froid l'arrêt de vie ou de mort de leurs subordonnés.

Quand la liste fut terminée, l'officier compta.

— Quarante-un, dit-il, il y en a un de trop.

— Rayez au hasard.

Le hasard effaça le nom de lord Falton.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE
Ou à Louer,

UNE GRANDE ET BELLE MAISON
Avec Jardin, Ecurie et Remise.

Cette maison, située au centre de la ville, serait très-propre au commerce en gros.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (1)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

MAISON ET JARDIN,
Contenant 35 ares,

Au canton de l'Oie-Rouge, commune de Saint-Lambert-des-Levés. S'adresser audit notaire. (2)

Etude de M^e HENRI-PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 5 janvier 1862, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. Truc, propriétaire, dans une maison, route de Varrains, près le cimetière de Saumur, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, draps, linge, rideaux, couvertures, armoire, commode, buffet, gâzeridon, pendules, glaces, tables, chaises, tableaux, flambeaux, porcelaine, poêle et ses tuyaux, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

BOIS

A VENDRE
En totalité ou en détail.

Huit mille cotrés secs et bois de corde; colonnes en chêne, madriers d'ormeau; bois de charpente et de charonnage, en bois d'ormeau et chêne; une grande quantité de planches, bois blanc et autres.

S'adresser à M. BOUTET, marchand de bois à Saint-Cyr. (4)

MAISON

A LOUER PRÉSENTEMENT

Située place de l'Hôtel-de-Ville, n° 20.

S'adresser à M. COGNARD, sur les Ponts. (626)

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, DEMANDE UN CLERC. (652)

Etude de M^e LAUMONIER, successeur de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e LAUMONIER, notaire,

Le dimanche 12 janvier 1862, à midi,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Visitation, n° 66,

Appartenant à M. MARTIN MOCARD, ouvrier tanneur,

Comprenant plusieurs chambres, allée, ruelle, cour et autres dépendances.

Pour plus amples détails, voir les placards affichés.

On peut traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M. MOCARD, rue de la Visitation, 79, soit à M^e LAUMONIER, notaire. (647)

A VENDRE

UNE OU DEUX MAISONS

AU CHOIX,

Situées à Saumur, rue Courcouronne, n° 10 et 12,

ET UNE MACHINE

à broyer le plâtre.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Toutes facilités pour les paiements. (608)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE,

LA MAISON JOUANNEAU,
Rue Beaurepaire et rue des Potiers,

Pouvant former deux locations complètes et distinctes, comprenant six pièces au rez-de-chaussée, dix pièces au premier étage, cabinets, mansardes, terrasses, deux cours, quatre caves, écuries pour huit chevaux.

S'adresser audit notaire. (628)

A VENDRE
OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine,

UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE,

Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (585)

CENT MILLE FOINS ET LUZERNES
A VENDRE.

S'adresser au garde de la terre de Chozé, commune de Cizay. (650)

A CÉDER DE SUITE

UN

FONDS D'HORLOGERIE

BIEN ACHALANDÉ,

Situé à Saumur.

Facilité pour le paiement.

Le successeur ne prendra de marchandises qu'à sa volonté.

Loyer peu cher.

S'adresser à M. DILGER, horloger, place de la Bilange. (657)

A LOUER

Présentement,

UNE CHAMBRE

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

GLANDS DOUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des îles. — Pour éviter les contrefaçons, exiger PAQUETS JAUNES, ROUETS VERTS et NOTICE ROSE. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie.

Signés: LECOQ et BARGOIN.

PAUL PECTORAL DE REGNAULD AÎNÉ

Rue Caumartin, 43, à Paris

DEPUIS 1820 SON EFFICACITÉ A ÉTÉ BÉNÉVOLEMENT
Contre le RHUME, la GRIPPE
et l'IRITATION DE POUTRINE

Un flacon officiel constate l'authenticité. Dans les boîtes portent la signature REGNAULD AÎNÉ.
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Saumur, imp. de P. GODET.

LIBRAIRIE DE DUTERTRE, Passage Bourg-l'Abbé, 18 et 20, à Paris,

Éditeur de la France Maritime, par Gréhan; du Traité théorique et pratique d'Horlogerie, de Moynet; du Dictionnaire des Communes, par Girault de St-Fargeau; de la Tenue des Livres sans Maître, par Deplanque, etc., etc.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

PHILOSOPHIQUE et PRATIQUE (extraite de la Clef de la Langue et des Sciences (*));

CONTENANT LA SOLUTION DE TOUTES LES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES

OUVRAGE UNIQUE EN SON GENRE,

ET LE PLUS COMPLET QUI EXISTE;

Enrichi de cent mille exemples, formant le plus curieux recueil de pensées et d'anecdotes;

PAR LÉGER NOËL.

Cette Grammaire, composée dans un genre tout à fait nouveau, afin d'en rendre l'étude agréable et facile, se distingue surtout par la précision, la clarté, la méthode. Elle offre la solution de toutes les difficultés restées jusqu'à ce jour à l'état de problème; et cette solution est toujours appuyée d'un nombre infini d'exemples choisis et intéressants, et de remarques critiques. Fruit de plus de quinze années d'études et de recherches, et justifiant pleinement son titre, elle se place, dès son apparition, au premier rang, et peut être regardée comme la seule véritablement complète.

Un fort volume in-8° de 1,000 pages; Prix: 10 fr. pour Paris; 12 fr. pour la France. (Franco.)

(*) Cinq forts volumes in-8°, en vente chez le même Editeur. Prix 36 fr. pour Paris, et 40 fr. pour la France. (Franco.)

Se trouve à Paris, chez l'Editeur, et à Saumur, au Bureau du Journal et chez les Libraires.

LE JOURNAL AMUSANT

(JOURNAL POUR RIRE)

qui paraît tous les samedis et donne plus de 2,000 caricatures et dessins de mœurs dans l'année, — donne gratis à ses abonnés — chaque semaine — un portrait gravé d'après une des meilleures photographies de Paris, et la biographie de la personne représentée.

Cette publication, qui a pour titre: **LE MUSÉE FRANÇAIS**, est entièrement détachée du *Journal amusant*, et forme au bout de l'année un beau volume, composé de 52 portraits et 104 pages de biographies.

Le prix du *Journal amusant*, compris le *Musée français*, n'est que de 5 francs pour trois mois, 10 francs pour six mois, et seulement 17 francs pour l'année. Envoyer un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris.